



Frais de remboursement anticipé

Par **drics**, le **05/02/2009** à **11:28**

Bonjour,

Ma banque veut me faire payer des frais de remboursement anticipé mais je ne suis pas d'accord. J'avais négocié qu'il n'y ait pas de frais et il y a, pour moi, une clause qui supprime ces frais dans l'offre. Or la banque me dit que ce n'est pas valable sans justification. Vers qui puis-je me tourner pour avoir un autre avis ? (à moindre frais bien sûr)

D'avance merci,